

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins d'Acton Vale-Rivière Noire, tenue le mardi 23 avril 2019, à compter de 19 h, à la Salle Laurent-Paquin de la Polyvalente Robert-Ouimet à Acton Vale.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 Mot de bienvenue

Le président de la Caisse, M. René Chagnon, souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare l'assemblée ouverte à 19 h 05. Il présente chacun des administrateurs, les deux administrateurs de la relève ainsi que la directrice générale. À son tour, M^{me} Legault présente son équipe de gestionnaires ainsi que tous les employés présents. Elle en profite également pour souligner la présence des employés du CDE et du SSD Desjardins qui sont présents.

1.2 Procédures d'assemblée

Le président informe les membres des procédures d'assemblée.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

La secrétaire, M^{me} Julie Gendreau, procède à la lecture de l'ordre du jour de la réunion. Le président offre aux membres la possibilité d'ajouter des sujets à l'ordre du jour. Aucun ajout.

Proposition : Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard,
appuyé par M. Robert Lapalme

et résolu à l'unanimité que la réunion se poursuive selon l'ordre du jour proposé.

1.4 Mot du président du Mouvement Desjardins, M Guy Cormier

M. René Chagnon invite les membres à visionner la vidéo en titre.

1.5 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 18 avril 2018

Le président informe l'assemblée qu'il est possible de lire le procès-verbal au complet ou de n'en lire que les résolutions.

Proposition : Il est proposé par M^{me} Suzanne Poirier,
appuyé par M. Pierre Thibault

et résolu à l'unanimité que la secrétaire ne lise que les résolutions de la dernière assemblée générale annuelle.

La secrétaire, M^{me} Julie Gendreau, lit les résolutions du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse du 18 avril 2018 selon la forme abrégée.

Proposition : Il est proposé par M^{me} Lise Lapointe,
appuyé par M^{me} Francis Paradis

et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de l'assemblée du 18 avril 2018 soit adopté tel qu'il a été lu.

2. PRÉSENTATION / EXPOSÉS DES RÉSULTATS

2.1 Rapport du conseil d'administration

Au nom du conseil d'administration, le président, M. René Chagnon, rend compte des réalisations du dernier exercice et des projets à venir. Aucune question.

2.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

M. René Chagnon livre le bilan de la surveillance relative aux trois règles déontologiques pour la dernière année. Aucune question.

2.3 Présentation du rapport financier

M^{me} Renée-Claude Legault, directrice générale, livre le rapport des activités financières pour le dernier exercice financier terminé le 31 décembre 2018. Quelques précisions sont demandées par l'assemblée et M^{me} Legault répond aux questions.

2.4 Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et des réalisations en lien avec la nature coopérative

M^{me} Renée-Claude Legault rend compte de l'utilisation de ce Fonds au cours du dernier exercice financier. Aussi, elle précise les réalisations de la Caisse en lien avec notre nature coopérative, notamment la consultation auprès des membres à venir à l'automne 2019 ainsi que le Programme d'Avantages membre Desjardins.

3. DÉCISIONS

3.1 Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles

M^{me} Renée-Claude Legault recommande à l'assemblée d'utiliser notre réserve pour ristournes éventuelles afin de verser la ristourne et pour alimenter le FADM.

Proposition : Il est proposé par M^{me} Germaine Thibault, appuyé par M. Jocelyn Couture

et résolu à l'unanimité d'utiliser notre réserve pour ristournes éventuelles pour versement de la ristourne et pour alimentation du FADM.

3.2 Adoption de la répartition des excédents 2018 (ristournes)

M^{me} Renée-Claude Legault présente la recommandation du conseil d'administration pour le projet de répartition des excédents 2018. Aucune question.

Proposition : Il est proposé par M. Robert Lapalme
Appuyé par M. Michel Poulin

et résolu à l'unanimité d'adopter le projet de répartition des excédents de la façon suivante :

INTÉRÊTS PAYÉS		
Épargnes opérations (EOP) et stables (ES)	0 %	0 \$
Épargnes à termes	5,34 %	76 536 \$
Régimes enregistrés	5,24 %	57 131 \$
ENCOURS MOYEN		
Fonds Desjardins	0,074 %	65 778 \$
Épargne à terme et Régimes enregistrés PG&L	0,078 %	70 415 \$
INTÉRÊTS PERÇUS		
Prêts aux particuliers	1,855 %	190 943 \$
Prêts aux entreprises	2,085 %	169 662 \$
Ristournes Produits : 208 428 \$		
RISTOURNES TOTALES		838 893 \$

Le président précise que les ristournes seront versées entre le 27 mai et le 7 juin prochain.

4. ÉLECTIONS

4.1 Présentation de la démarche du profil collectif enrichi

M. Chagnon présente la démarche débutée à l'automne dernier afin de déterminer les critères de compétences et de représentativité recherchés auprès des administrateurs pour assurer la compétence du CA de notre caisse. Pour cette raison, dans leur bulletin de candidature, chaque membre intéressé devait démontrer dans quelle mesure il viendrait enrichir la composition du conseil.

4.2 Rapport des mises en candidatures au conseil d'administration

M^{me} Julie Gendreau, présidente du comité de mise en candidature, présente le rapport du comité.

Elle précise que les cinq administrateurs suivants sont sortant de charge cette année :

- Huguette Beaugrand
- Lise Guérard
- Myriam Lapalme
- Pierrette Lapalme
- Francis Paradis

Conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et le *Règlement intérieur de la Caisse*, elle précise que l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée minimale de 20 jours, à partir du 25 janvier 2019.

M^{me} Gendreau nous informe qu'à l'issue de la période de mise en candidature, la Caisse a reçu six candidatures ci-dessous qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur et le Code de déontologie de Desjardins :

- Huguette Beaugrand
- Lise Guérard
- Myriam Lapalme
- Pier-Adame Lussier-Paré
- Francis Paradis
- Yvon Robert

Enfin, elle précise que le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres candidats répondant aux critères suivants :

- Détenir des compétences en gouvernance
- Trois hommes et deux femmes pour atteindre la parité

- Trois personnes âgées de 18 à 34 ans, une personne de 35 à 49 ans et une personne de 65 ans et plus.

Elle précise que tous les candidats répondent à l'un ou l'autre des critères recherchés.

4.3 Nomination de scrutateurs

Tel que prévu au règlement de la Caisse, M. René Chagnon précise qu'il agira à titre de président d'élection et que M^{me} Christiane Ouellet agira à titre de secrétaire d'élection.

Parmi les administrateurs, il recommande de nommer **M^{me} Sylvie Martel-Girardot** et **M. Benoit Barré** comme scrutateurs, puis invite l'assemblée à proposer trois autres scrutateurs parmi les membres de plein droit présents ce soir.

M. Robert Lapalme est proposé par M. Jean-Marc Ménard et appuyé par M^{me} Pierrette Lapalme.

M. Jacques Favreau est proposé par M^{me} Annie Gagnon et appuyé par M^{me} Suzanne Poirier.

M^{me} Georgette Thibault est proposée par M. Michel Tétreault et appuyée par M. Jocelyn Couture.

Il est résolu à l'unanimité d'accepter les cinq scrutateurs ci-dessus mentionnés.

M. René Chagnon invite chacun des candidats, à tour de rôle et par ordre alphabétique, à venir nous dire quelques mots, chacun disposant de deux minutes.

M. Chagnon remercie tous les candidats et leur souhaite bonne chance. Les membres de plein droit procèdent par vote secret à l'aide du bulletin de vote qui leur a été distribué.

4.4 Bilan de la distinction coopérative

Durant le dépouillement des votes, le président invite les membres à visionner le montage informatique afin qu'ils puissent découvrir plusieurs projets et organismes qui ont pu bénéficier d'une somme tirée du « Fonds d'aide au développement du milieu », du budget des « dons et commandites » de notre caisse ainsi que du budget de dons et commandites commun aux caisses de la région.

4.5 Résultat du vote

La secrétaire d'élection remet au président le résultat du vote. Ainsi, le président proclame élus les administrateurs suivants :

- Huguette Beaugrand
- Lise Guérard
- Myriam Lapalme
- Pier-Adame Lussier-Paré
- Francis Paradis

Il félicite les administrateurs élus et précise que ceux-ci seront invités à signer l'engagement solennel à la prochaine réunion du conseil d'administration.

Le président remercie sincèrement M. Yvon Robert pour son intérêt envers la Caisse. Il en profite également pour remercier M^{me} Pierrette Lapalme qui était sortante de charge cette année et qui n'a pas sollicité un nouveau mandat.

6. Période de questions, autres sujets, commentaires et suggestions

Le président invite les membres à formuler leurs questions, commentaires ou suggestions.

M. Rocheleau demande si des sessions d'information sont offertes pour les jeunes concernant le jargon du milieu financier.

M. Jean-Marc Ménard félicite Desjardins pour son implication auprès des jeunes.

M. Robert Lapalme demande s'il est possible d'avoir des capsules pour expliquer simplement les principes de base du jargon financier auprès des jeunes.

M. Benoit Barré demande s'il y a eu des développements concernant le dossier du guichet automatique à Saint-Valérian.

La directrice générale et le président répondent aux questions.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposition : Il est proposé par M. Michel Poulin
appuyé par M. Robert Lapalme

et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 20 h 55.

René Chagnon, président

Julie Gendreau, secrétaire